

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} MARS 2018

=====

L'an deux mille Dix Huit, le Premier Mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du Maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 février 2018.

=====

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU - Colette RAFFIER - Frédéric GUILLAUME -Guy DOLEATTO – Annie NAVEL - Nathalie VARIGNIER - Dominique BESSON – André VAUBOIN – Jacques SAVEY –

Excusés : M-Claude SAVEY-GARET (pouvoir à Daniel Mathieu) - Philippe JANODY (pouvoir à Dominique Besson)

Nombre de votants en début de séance : 9+ 2 pouvoir

Mme Nathalie Varignier est nommée secrétaire de séance.

Mr le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour les points suivants :
- Enquête publique Marais de Jarine

André Vauboin souhaite rajouter à l'ordre du jour les points suivants :
-Compte rendu Commission Tourisme de la Com/Com
- Bibliothèque

- 1) **APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 JANVIER 2018**
Le procès-verbal du conseil municipal du 25 Janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

2) **COMMUNE :**

☞ **Approbation du Compte Administratif 2017 :**

Mr le Maire présente les résultats de l'exercice 2017 :

✓ Fonctionnement :	Recettes	411 197.07
	Dépenses	335 345.83

	Excédent	+ 75 851.24 €

✓ Investissement :	Recettes	91 241.81
	Dépenses	135 508.33

	<i>Déficit</i>	- 44 266.52 €

On constate un excédent de clôture de **31.584.72 €**

Mr le Maire sort de la séance et Mr Guy Doléatto, 2^{ème} adjoint , propose au Conseil Municipal de voter les résultats du compte administratif 2017.

Les membres présents du Conseil Municipal votent à l'unanimité le compte administratif 2017.

☞ Approbation du Compte de Gestion 2017 :

Mr le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le Trésorier et certifie qu'il est conforme au compte administratif 2017.

Le compte de gestion 2017 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

☞ Affectation des résultats 2017 :

Mr le Maire rappelle les résultats de l'exercice 17 et propose les affectations suivantes :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2017	EXCEDENT	75 581.24 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068)		44 266.52 €
- Résultat reporté en fonctionnement (OO2)		31 584.72 €

☞ - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)		44 266.52€

☞ Vote des subventions 2018 (délibération à prendre) :

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de fixer le montant des subventions communales allouées aux différents organismes pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions communales suivantes pour le budget 2018 :

- CCAS d'Aranc	= 3 000 €
-Centre Léon Bérard	= 200 €
- La société de Pêche Aranc/Oncieu	= 70 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

☞ Vote du Budget Primitif 2018 :

Mr le Maire présente et commente les prévisions budgétaires poste par poste pour 2018 ; la section fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **370 870.72 €** et la section investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **249 748.52 €**.

Le budget primitif 2018 est approuvé et voté à l'unanimité.

☞ Acceptation des devis reçus :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les devis de travaux pour 2018.

-Illuminations : de la société CRELIGHT pour l'achat 9 guirlandes pour la somme de 3 673 € TTC. Devis accepté à l'unanimité.

- Poteaux incendie : de CSC BLANC Christophe pour changement 3 poteaux incendie pour la somme de 11 040 € TTC. Devis accepté à l'unanimité.

- Grille évacuation eaux pluviales lotissement : de PST MARGUIER pour pose d'une grille et regard pour la somme de 1 842 € TTC. Devis accepté à l'unanimité.

-Eiffage : PATA (1 250 € la tonne X 10 tonnes = 12 500 €)

- Rue Sous le Pont : 27 242 € TTC en bithume (demande précisions sur la quantité prévue sur le devis). Accord de principe.
- Chemin de la Courbe : proposition de PATA 6 900 € TTC et proposition de bi-couche = 16 418 € TTC. Accord pour le PATA.

- Achat de chaises : plusieurs devis ont été proposés. Après discussion, 3 modèles ont été retenus. -Demander un modèle de chaque chaise pour arrêter le choix.

- Entretien chaudières : proposition de devis pour 3 chaudières pour un montant de 354 €. Devis accepté.

3) CCAS :

☞ Approbation du Compte Administratif 2017 :

Mme Colette Raffier, membre du CCAS, présente les résultats de l'exercice 2017 établis par Mr le Président du CCAS, Mr Daniel Mathieu :

✓ Fonctionnement : Recettes	3 775.00 €
Dépenses	4 221.94 €
Report 2015	2 190.17 €

Il résulte un excédent de clôture de 1 743.23 €.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité le compte administratif 2017.

☞ Approbation du Compte de Gestion 2017

Mr le Maire expose aux membres présents que le compte de gestion 2017 établi par le Trésorier, est conforme aux écritures du compte administratif 2017, et le propose au vote.

Le compte de gestion 2017 est voté à l'unanimité par les membres du CCAS.

☞ Affectation des résultats 2017 :

Mr le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2017 et propose les affectations suivantes :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2017	EXCEDENT	1 743.13 €
- Résultat reporté en fonctionnement (OO2)		1 743.23 €

Vote du Budget Primitif 2018 :

Le Maire présente et commente les prévisions budgétaires pour 2018 La section fonctionnement s'équilibre et dépenses et recettes pour un montant de 4 943.23 €.

Le budget primitif est voté à l'unanimité par les membres du CCAS.

4) MODALITES DE REALISATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES ET MODE D'INDEMNISATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX (délibération à prendre) :

La trésorerie demande au Conseil Municipal de délibérer sur les modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires des employés communaux, ainsi que sur le mode d'indemnisation. Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération.

Après délibération le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.

5) MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIABVA (délibération à prendre) :

Le SIABVA demande au Conseil de délibérer sur le retrait de la Communauté de Communes Bugey Sud et de Haut Bugey Agglomération, et du retrait des communes de Brénod, Chevillard et Lantenay pour la compétence « Entretien des installations d'assainissement non collectif ». (SPANC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.

6) DEMANDE DE REBOISEMENT PARCELLE ZK n° 7 « SOUS LE LANCIEUX » APPARTENANT A MR NICOLAS PIRES :

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande d'autorisation de reboisement de Mr Nicolas Pires, de sa parcelle cadastrée ZK n° 7 « Sous le Lancieux ». (Mr Pires a réalisé une coupe blanche sur sa propriété).

Le Conseil Municipal souhaite aller se rendre compte sur place et de vérifier sur le cadastre comment est classée cette parcelle (bois ou lande) et réexaminera cette demande au prochain conseil municipal.

7) DEMANDE DE MR SCHERMESSER DENIS (ROUGEMONT) POUR DENEIGEMENT DU CHEMIN COMMUNAL ACCEDANT A SA MAISON :

Mr le Maire donne lecture d'un mail de Mr Schermesser qui sollicite le goudronnage et le déneigement du chemin communal accédant à son habitation.

Un devis sera demandé à Eiffage pour un bi-couche, et sera examiné au prochain conseil municipal.

8) PORTE A CONNAISSANCE DES TRAVAUX ET COUPE DE BOIS SAISON 2018 :

Le Maire fait part du programme forestier 2018 :

- ✓ Eclaircies parcelle 32 (chemin Machurieux direction Corcelles)
- ✓ Eclaircies parcelle 29 (chemin Machurieux)
- ✓ Parcelle 8 (La Chanella) fayards pour 268 m³
- ✓ Parcelle 6 (Trémont) : plantation en douglas sur ½ hectare
- ✓ Délimitation Crêt Galère.

9) QUESTIONS DIVERSES :

- **Enquête Publique :** relative au projet de restauration hydromorphologique du Marais en Jarine sure Aranc et Corlier porté par le SR3A du lundi 5 mars au jeudi 5 avril inclus.
Un commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en mairie le lundi 5 mars de 8 à 11 h 30, le samedi 24 mars de 9 à 11 h et le jeudi 5 avril de 8 à 11 h 30.

- **Départ Mr Karl Danis :** nous recevrons le Trésorier avant son départ le mardi 20 mars à 19 heures.

- **Commission Tourisme :** André Vauboin fait le compte rendu de la commission tourisme de la COM/COM. Le but de cette réunion était de présenter les projets d'aménagements sur le site de Terre Ronde, afin d'améliorer l'accueil, notamment pour les enfants :
 - Aménagement des parkings
 - Cheminement étang et signalétique (accès piétonnier autour du bassin)
 - Développement piste luge ÉTÉ/HIVER
 - Développement ski ludique
 - Offre vélo assistance électrique
 - Extension parcours aventure
 - Tour activité/ jeux pour enfants
 - Création d'un belvédère

- **Bibliothèque :** jusqu'en 2017 nous dépendions d'une antenne de Bourg en Bresse, aujourd'hui nous dépendons de Belley. La responsable souhaite rencontrer les élus pour parler de développement de notre bibliothèque. Rencontre prévue le Mercredi 21 mars à 10 heures en mairie.

SEANCE LEVEE A 23 h 00

Le Maire,

Daniel MATHIEU